



Info-parents - Août 2023



Bonjour chers parents,

C'est avec la fébrilité de la rentrée que nous accueillerons nos élèves le 29 août sous le thème du Cirque! Je suis heureuse de poursuivre mon mandat à l'école Chabot et de l'Oasis. Dès mon arrivée en janvier dernier, j'ai eu la chance de découvrir une équipe unie, engagée et toujours prête à collaborer. Il me fait grand plaisir d'accompagner toutes les petites familles dans le parcours scolaire des enfants. De façon sporadique, vous recevrez l'info-parents. Toutes les parutions regorgent d'informations pertinentes et incontournables.

Je tiens à remercier les parents des élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle de s'être déplacé le 24 août dernier pour assister à la rencontre avec l'enseignant(e) de votre enfant. Votre collaboration et votre soutien sont essentiels. Pour les parents des enfants de la 3^e à la 6^e année, votre rencontre de parents aura lieu le 21 septembre prochain à 18 h 30, dans la classe de votre enfant.

Toute l'équipe-école se joint à Madame Primeau et moi pour vous souhaiter, chers parents, une merveilleuse année scolaire!

Dates importantes

- 4 septembre : Congé férié
- 6 septembre : Assemblée générale de parents
18 h 30, au gymnase de l'école de l'Oasis.
- 22 septembre : Journée pédagogique
- 13 octobre : Photo scolaire
- 18 octobre : Séance d'information PP
18 h 30 à l'école Chabot (pas d'inscription nécessaire pour la rencontre)
- 13 octobre : Première communication (sur le Mozaïk portail)
- 16 novembre : 1^{er} bulletin
- 16 mars 2024 : 2^e bulletin
- 28 juin 2024 : 3^e bulletin

Facture scolaire

Vous recevrez votre facture scolaire à la fin du mois de septembre via le portail Mozaik.

Présentation de l'équipe

Nous avons le plaisir de vous présenter l'équipe de cette année :

Précolaire	013 Nadine Rioux 014 Marie-Hélène Ruel
1^{re} année	113 Caroline Giguère (Anne-Marie Paquet) 114 Marie-Cécile Maltais
2^e année	213 Chantale Laliberté 214 Nancy Tremblay
3^e année	313 Claudia Lapointe 314 Annie Beauchesne
4^e année	413 Nathalie Bégin 414 Audrey Lapointe
5^e année	513 Sonia Savoie (Érika St-Amand-Bérubé) 514 Karine Potvin
6^e année	613 Stéphane Robitaille (Érika St-Amand-Bérubé) 614 Mylaine Boivin (Jeanne Brochu)
Spécialistes	Anglais préscolaire à 3 ^e année : Dominique Leclerc Anglais 4 ^e à 6 ^e année : Myriam Vézina Musique préscolaire à 4 ^e année : Josée Robitaille Musique 5 ^e et 6 ^e année : Éducation physique 1 ^e à 6 ^e année : Emmanuel Gendron-Cayouette Éducation physique préscolaire : Vincent Mailloux Espagnol 5 ^e et 6 ^e année : Mireille Provençal
Service de garde	Hélène Berger, technicienne et Maria Rosa, classe principale <u>Comme éducatrices (teurs) :</u> Lucie Ferland, Éleine Roy, Lyne Bédard, Sonia Bouchard, Martyne Dubé, Ann Gagnon, Audrey Lévesque, France Mathieu, Thérèse Guertin, Julien Dessaux, Anne St-Laurent, Michèle Gaudreault
Secrétariat	Nathalie Garneau
Services complémentaires	Orthophoniste Orthopédagogue : Stéphanie Morin
Conciergerie	Mme Sylvie Lupien

Assemblée générale des parents

L'assemblée générale des parents aura lieu le 6 septembre prochain au gymnase de l'école Oasis à 18h30. Lors de cette soirée, nous procéderons à l'élection des futurs membres du Conseil d'établissement. Il s'agit d'une occasion unique de vous impliquer dans la vie scolaire et d'avoir une portée positive sur la réussite de tous nos jeunes. M. Éric Desaulniers étant le président du conseil en 2022-2023 a présenté le rapport annuel qui se retrouve sur notre site. La diffusion des membres figurera dans le prochain envoi.

La séance du premier conseil d'établissement tiendra le 4 octobre prochain, à 18 h 30, à l'école de l'Oasis. Cinq rencontres sont prévues pour l'année scolaire.

Les ordres du jour, les procès-verbaux adoptés ainsi que le calendrier des réunions seront affichés près de la porte d'entrée du service de garde de chaque bâtisse de notre école et placés sur le portail-parents (Mozaïk) ainsi que sur les sites Internet de chaque école. Vous pouvez communiquer avec le conseil en utilisant le courriel suivant : cechabotoasis@cssps.gouv.qc.ca

Horaire de l'école

Le matin, tous les élèves peuvent intégrer progressivement le terrain de l'école à partir de 7 h 44. Ils sont invités à entrer dans l'école dès leur arrivée. L'accueil des élèves se termine à 7 h 57 et à cette heure, tous les enfants doivent être en classe.

Avant 7 h 44, seuls les enfants inscrits au service de garde et sous la responsabilité des éducateurs doivent être présents dans la cour. De 7 h à 7 h 44, il n'y a pas de surveillance pour les autres élèves.

L'horaire de l'école est de 7 h 57 à 15 h 27 pour le primaire et de 8 h 22 à 15 h 05 pour le préscolaire.

Gestion des retards et des absences

Absences : Les parents doivent aviser l'école (418 624-3752) et le service de garde (418 624-2012) de l'absence ou du retard de leur enfant avant 7 h 54.

Voici les façons d'aviser d'une absence ou d'un retard :

- Sur le portail Mozaïk parent, dans la section absence. (Nous vous invitons à laisser un commentaire dans l'espace approprié pour la justification ou l'heure de départ ou d'arrivée).
- Par téléphone à l'école et au service de garde
- Par courriel à chabot@cssps.gouv.qc.ca

Notez qu'il est prioritaire d'aviser la secrétaire d'une absence, d'un retard ou d'un départ hâtif. Celle-ci fera le pont entre tous pour le suivi.

Lors d'absence prolongée d'un élève pour un voyage, les parents doivent aviser la direction et l'enseignant. **L'enseignant ne remettra pas de planification pour les semaines d'absence et ne modifiera pas sa planification de classe et d'évaluation.**

Maladies : Selon les règles de la direction de la santé publique, les parents doivent **obligatoirement** informer l'école si leur enfant est atteint d'une maladie contagieuse (streptocoque, varicelle, 5^e maladie, etc.) ou parasitaire (pédiculose, gale, etc.).

Départ de l'école le midi et en fin de journée

Cette année, une surveillance à 11 h 26 a été ajoutée à la porte A donnant sur la rue de Lozère. **Si vous venez chercher votre enfant pour la période du diner, merci de vous présenter à la porte A**, c'est à cette endroit que les enfants vont attendre avec la personne qui surveille.

En fin de journée, afin d'éviter les risques d'erreur et d'assurer la sécurité de votre enfant, l'école et le service de garde n'acceptent les changements de départ d'élève (service de garde - autobus) que si le parent a **téléphoné à l'école ou au service de garde avant 11 h**. En cas d'incertitude, l'élève ira au service de garde.

Transport scolaire

Nous tenons à vous informer qu'une nouvelle procédure a été mise en place concernant le transport scolaire. Dans le but de répondre de manière efficace aux besoins des familles qui utilisent ce service, nous remplaçons la ligne téléphonique par un formulaire en ligne dédié au transport scolaire.

Cette nouvelle approche vise à offrir une meilleure gestion de vos demandes notamment liées à l'inscription au transport, à l'inscription tardive, aux changements d'adresse, aux modifications à apporter au dossier de l'élève et à la facturation.

Voici l'adresse pour accéder au formulaire de demande en ligne.

<https://www.cssps.gouv.qc.ca/parents-et-eleves/transport-scolaire/soutien-aux-utilisateurs/nous-joindre>

Rencontre d'information pour l'admission au PP des élèves en 2023-2024

La rencontre annuelle d'information pour les futurs parents qui souhaitent inscrire leur enfant au Programme primaire (PP) du Baccalauréat International de l'école Chabot, se tiendra le **18 octobre prochain à 18 h 30**. La période d'inscription sera du 19 octobre au 20 novembre 2023. La journée d'observation pour les futurs élèves du préscolaire sera le 9 décembre 2023, remise au 16 décembre en cas d'intempérie.

Sécurité aux abords de l'école

La sécurité aux abords de l'école est très importante. Nous vous prions de ne pas utiliser les stationnements du personnel afin d'éviter que les enfants n'y circulent. Les stationnements sont réservés aux détenteurs de vignette uniquement. Les déplacements des enfants doivent se faire par les chemins piétonniers situés en face des portes A, B, C et par l'entrée donnant sur la cour du côté de la rue Colmar.

- Plusieurs parents déposent leur enfant le matin, ce qui occasionne un flux de circulation important. Nous vous demandons d'immobiliser votre véhicule aux abords du trottoir de la rue de Lozère, avant le stationnement des employés. **Votre enfant peut débarquer seul avec son matériel et circuler vers l'école sur le trottoir.** Une éducatrice est présente dès 7 h 30 pour y assurer le bon déroulement. Vous n'avez pas besoin de sortir de votre automobile. Vous pourrez ensuite poursuivre votre route. **Nous vous demandons de ne pas faire de demi-tour dans la rue devant l'école en venant déposer vos enfants le matin**, cette manœuvre est dangereuse.
- S.v.p. Évitez de déposer votre enfant du côté de la rue où il aura à la traverser. Cette pratique est très risquée et à proscrire.
- S.v.p., évitez de vous stationner dans la zone réservée aux autobus. Cette zone est interdite aux automobiles. **Nous vous demandons de ne pas traverser avec votre enfant entre deux autobus ou entre deux voitures.**
- Si vous devez prendre la **rue de Colmar**, déposer votre enfant devant le petit parc, en stationnant du côté de l'école, en prenant soin de ne pas entraver l'entrée du stationnement des employés de l'école. Une allée mène les écoliers sur la cour de l'école.

Veillez noter qu'il n'y a plus de brigadier sur la rue Colmar.

Merci de votre précieuse collaboration.

Prise de médicaments à l'école

Si votre enfant prend une médication, il est important que cela soit inscrit sur sa fiche santé. C'est une simple précaution. S'il arrivait un accident (on se croise les doigts pour qu'il n'y en ait aucun), c'est la première question que les ambulanciers poseraient.

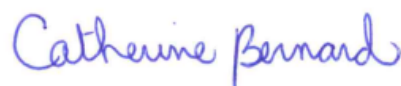
Si votre enfant doit prendre une médication lorsqu'il est à l'école, vous devez remplir un formulaire à cet effet. Vous devez avoir la prescription du médecin ou du pharmacien. Vous trouverez le formulaire à remplir en pièce jointe.

Parascolaire

Nous vous tiendrons au courant de la période d'inscription pour les activités parascolaires sous peu. Cette dernière débutera au courant du mois de septembre.



Chantal Primeau
Directrice



Catherine Bernard
Directrice adjointe